

## **Budget PAC : l'Europe fait des économies sur le dos de la transition agricole**

Les résultats des négociations du sommet européen sont connus : le budget européen consacré à PAC diminue de 10%, soit 39 milliards d'euros. Une déception pour la FUGEA qui se bat depuis de nombreuses années pour un autre système agricole et alimentaire. Une transition qui, pour être amplifiée, devrait être encadrée par des politiques fortes et ambitieuses. Ce qui n'est pas le cas avec un budget à la baisse. La FUGEA fera tout pour que le contenu de la PAC, prochainement négocié en Wallonie, assure une trajectoire durable et résiliente pour nos exploitations agricoles.

Les résultats des négociations du sommet européen sont connus : le budget PAC passe de 382,8 milliards d'euros pour la période 2014-2020 à 336,4 milliards pour la période 2021-2027 auxquels il faut ajouter 7,5 milliards du plan de relance (chiffres en euros constants et à 27 Etats Membres). **Le budget européen consacré à PAC diminue donc de 10%, soit 39 milliards d'euros.**

Une déception pour la FUGEA qui se bat depuis de nombreuses années pour un autre système agricole et alimentaire. Sur le terrain, nos agriculteurs font évoluer leurs pratiques afin de concilier production et durabilité. **La transition est en cours et la crise du Covid-19 a rappelé qu'elle était nécessaire. Mais pour être amplifiée, elle doit être encadrée par des politiques fortes et ambitieuses.** Ce qui n'est pas le cas avec un budget à la baisse.

Le 20 juin dernier, suite à l'annonce des stratégies européennes «De la ferme à la fourchette» et «Biodiversité», nous appelions déjà «l'Europe doit se donner les moyens de ses ambitions et ne peut se permettre de faire des économies sur le dos d'un monde agricole déjà exsangue, chargé de surcroît d'adapter ses pratiques». **Avec la diminution du budget PAC, les agriculteurs et les agricultrices devront faire plus avec moins.**

**Au-delà du budget, le contenu de la PAC influencera aussi l'évolution de nos fermes et du secteur agricole.**

A ce sujet, nous dénonçons les décisions de la Commission européenne et du Conseil européen concernant le plafonnement des aides. La FUGEA, comme d'autres acteurs, plaide pour plafonner les aides en fonction du nombre d'hectare et ainsi éviter la concentration des terres. Malheureusement, la Commission a opté pour un plafonnement à l'actif agricole. Surtout, le Conseil européen a finalement rendu ce mécanisme facultatif ! En espérant que la Wallonie valide ce plafonnement avec pour objectif de mieux répartir les aides entre agriculteurs.

En Wallonie, les concertations concernant le plan stratégique ont d'ailleurs commencé. Ce plan définira les actions à mettre en place afin de répondre aux objectifs de la future PAC. **La FUGEA, fera tout pour que la PAC reste une aide à la production alimentaire agricole tout en assurant une évolution vers une agriculture résiliente permettant à chaque agriculteur de vivre dignement de son activité.** A ce titre, nous veillerons à ce que la PAC soutienne notre modèle agricole à l'opposé de l'agriculture industrielle destructrice de nos campagnes et nos agriculteurs.

### Contact

- Philippe Duvivier – *Président* : 0491 56 33 86
- Hugues Falys – *Porte-parole* : 0497 61 64 14

